

Les monuments du Cameroun : des « archives endormies »...

Dr. Narcisse EKONGOLO MAKAKE,

Chargé de cours

Université de Yaoundé 2 SOA - Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication -. *Yaounde Mediation & Information Studies* (YMIS).

Email : narso_fr@yahoo.fr.

Résumé

Les monuments constituent des ouvrages architecturaux érigés aux fins de transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un événement dans un contexte donné. Ils participent ainsi à la construction et la préservation de la mémoire collective d'une communauté en fixant et en conservant de manière durable les principales traces d'un peuple, d'une culture. Les monuments peuvent être considérés comme une sorte de document qui, tout comme les autres types de documents portent, conservent et transmettent des informations. Il s'agit au fond d'une archive à part entière qui joue un rôle déterminant dans la conservation et la transmission du patrimoine culturel d'une nation. Cependant, l'on constate que ces monuments sont de plus en plus « muets », car très peu commémorés ou alors non commémorés, ce qui les érige en une sorte de mémoire morte que nous nommons « archives endormies ». La présente communication tente de montrer à partir d'une analyse textuelle de quelques monuments camerounais la quasi inexploitation de ces sources documentaires. Cette étude, qui repose sur une enquête sur l'appropriation des monuments du Cameroun par la communauté nationale a pour objectif, en réinterrogeant le concept de document, d'apporter une contribution à la construction épistémologique du champ de l'information documentaire.

Mots clés

Monuments ; archives ; patrimonialisation ; mémoire collective ; Science de l'information ; information documentaire.

Abstract :

Monuments are architectural works erected to convey to posterity the memory of a person or an event in a given context. They thus participate in the construction and preservation of the collective memory of a community by fixing and sustainably preserving the main traces of a people or a culture. Monuments can be considered as a kind of document which, like other types of documents, carry, store and transmit information. They function as complete archives playing a decisive role in the preservation and transmission of the cultural heritage of a nation. However, we note that these monuments are more and more “dumb” because they are not very much (or at all) commemorated, which make them a kind of dead memory that we call “dormant archives”. This paper attempts to show, from a survey and a textual analysis of some Cameroonian monuments, the almost complete exploitation of these documentary sources. This study therefore aims, by re-interrogating the concept of documents, to make a contribution to the epistemological construction of the field of documentary information.

Keywords :

Monuments ; archives ; patrimonialization ; collective memory ; information science ; documentary information.

Les monuments du Cameroun : des « archives endormies »...

Dr. Narcisse EKONGOLO MAKAKE,
Université de Yaoundé 2 SOA

Introduction

Les Monuments aujourd'hui font partie des ouvrages architecturaux constitutifs du paysage de nos villes. Quelles soient petites ou grandes, urbaines ou rurales, ces villes portent et exposent leurs monuments non comme de simples artefacts qui, de par leur esthétique, participent à l'embellissement de la ville, mais comme des objets mémoriels qui fixent durablement le souvenir, et contribuent ainsi à la préservation et la transmission de la mémoire collective d'une communauté. Les monuments qui ornent nos cités s'inscrivent dans une problématique mémorielle qui prend en compte non seulement les questions relatives à la mise en mémoire des événements essentiels qui y tracent la vie des individus, mais aussi à toute interrogation sur la transmission et la valorisation de la mémoire collective des communautés.

Le monument est un ouvrage avec une forte valeur remémorative qui permet de rappeler un fait et en perpétuer le souvenir. Il porte et incarne ainsi un ensemble de traces qui font sens. Ces traces peuvent être de l'ordre physique, intellectuel, ou social. En tant qu'objet physique, le monument est une forme matérielle visible et lisible qui porte une mémoire. En tant qu'objet intellectuel, le monument est vu comme un signe porteur de sens et doté d'une intentionnalité. En tant qu'objet social, le monument a un statut social en ce sens qu'il est érigé pour perpétuer un souvenir. Ces différentes particularités du monument montrent incontestablement que le concept du monument est très proche de celui de document. Louise Merzeau (1999 : 47) démontre que ce qui rapproche monument et document c'est surtout le fait :

Des archives endormies au Cameroun

« monument et document sont deux régimes de trace. À ce titre, ils ne sont pas seulement ce qui reste d'une culture, d'un territoire ou d'une époque révolus, mais ce qui façonne les systèmes sociaux et leur permet de se projeter dans le temps ». Ces deux formes de mise en trace et de transmission de l'information peuvent être considérés comme des outils sociaux servant d'une part à la sauvegarde, et à la transmission du patrimoine d'une communauté, et d'autre part à construire des représentations sociales.

Notre hypothèse considère le monument comme un document à part entière puisqu'il est fondamentalement un artefact qui exprime un contenu. Cependant, on constate que les monuments camerounais sont en train de perdre leur dimension sémantique, car le travail de mémoire autour de ces monuments est de plus en plus abandonné. Autrement dit, on observe une absence de fêtes, de commémorations des événements que ces monuments cristallisent. Ils demeurent résolument des objets muets, décoratifs, des espèces de papiers peints dont personne ne remarque plus l'existence. Ils s'érigent ainsi à de sortes de traces vides, que Marc Guillaume appelle les « stéréotypes » (1999 : 222). Les monuments camerounais ne jouent plus raisonnablement leur rôle mémoriel voire documentaire. Ils sont devenus une sorte de mémoire morte que nous nommons « archives endormies ». Les « archives endormies » renvoient ici à un ensemble de traces qui ne font plus traces à cause d'un déficit de célébration, et de valorisation de ces artefacts. Or, les monuments ne sont pas des objets banals ou décoratifs. Ce sont des objets mémoriels, conservés et dressés pour perpétuer le souvenir (Mahamat : 2018). Nous pensons que le déficit de commémoration autour de ces monuments constitue l'une des causes principales de cette léthargie dans laquelle est plongé le monument. Et pourtant, la commémoration fait partie intégrante de la construction et la préservation de la mémoire collective

Des archives endormies au Cameroun

d'une communauté. En tant qu'action de souvenir d'un événement ou d'une personne, la commémoration permet de raviver le souvenir. Autrement dit, elle permet de faire parler le monument et accroître ainsi le fonds documentaire de cet édifice.

On peut affirmer que la commémoration permet de faire vivre durablement la trace monumentale. Ce postulat va donc nous servir d'aiguillon pour interroger le lien entre le déficit de commémoration autour des monuments camerounais et la difficulté que rencontrent aujourd'hui les pays africains à retracer une histoire collective, et à assurer normalement une transmission de leur patrimoine. La question qui va nous intéresser est celle de savoir comment la trace monumentale subit-elle des phénomènes de perte ou de modification de sens. Comment faire vivre durablement la trace monumentale ? Comment capitaliser et valoriser le discours monumental généré par la commémoration ? Ces interrogations mettent à jour toute la complexité des questions mémorielles. Tenter d'y répondre est l'objet de cette communication qui s'insère dans la filiation des travaux sur l'épistémologie en sciences de l'information [Jean Meyriat (1981), Robert Escarpit (1981), Bernard Miège (2013), Hubert Fondin (2006)]. La réflexion se concentre spécifiquement sur la théorie du document, en prenant ancrage sur les recherches de Suzanne Briet (1951) et Jean Meyriat (1981) sur la notion de document. Le document qui, selon ces auteurs apparaît essentiellement comme une notion extensible, puisqu'on peut attribuer les propriétés documentaires à des objets non prévus à cet effet, à l'instar des monuments. Cette recherche étudie ainsi la façon dont se construit un type de documents particulier : le monument dans son intermédiation avec l'utilisateur qui, au final, lui confère sa qualité de document et sa force informationnelle et communicationnelle.

Ce travail prend aussi filiation sur une convergence de travaux issus de la diplomatie contemporaine menés par les auteurs comme Marie-Anne Chabin

Des archives endormies au Cameroun

(2008), Louise Gagnon-Arguin (1998), Bruno Delmas (1996), Luciana Duranti (2003). Ces différentes recherches réinterrogent la notion de document à partir de nouvelles formes de documents issus non seulement de la révolution numérique, mais aussi de l'appropriation des différents objets qui nous entourent, et qui tous peuvent devenir des documents. Nous nous rapprochons aussi de la démarche « archéologique » dans le sens de Foucault (2003) qui s'attelle à décrire l'archive, c'est-à-dire l'ensemble de choses qui ont été dites dans une culture.

I Monument versus document :

Le monument et le document sont deux formes de mise en traces qui sont assez proches et comportent autant de similitudes qu'on est tenté de d'avancer l'hypothèse selon laquelle le monument est un document au même titre que tous les autres documents. La question est de savoir comment un monument devient-il un document. Quelles sont les principales caractéristiques permettant d'assimiler le monument à un document ? Quels sont les dispositifs permettant aux monuments de transmettre des informations ? Qu'est ce qu'ils nous transmettent ? Comment nous le transmettent-ils ?

I.1 Monument : une mémoire reconstruite

Le monument est une mémoire reconstruite permettant de perpétuer le souvenir d'une chose. Cette réminiscence prend corps essentiellement dans un lieu de mémoire qui permet à la chose monumentalisée d'échapper à l'oubli.

II.1 Le monument : une présence de l'absence...

Le terme monument vient de la racine latin « *moneo* » qui veut dire : « se remémorer ». Le monument renvoie ainsi à un édifice permettant de se souvenir d'un

Des archives endormies au Cameroun

événement ou d'une personne. Cette définition de travail qui va être peaufinée au fil de cette recherche, a l'avantage de mettre en exergue le concept de « souvenir » qui va constituer une espèce de fil d'Ariane pour nous aider à penser le monument dans sa dimension documentaire. Il s'agit au fond d'interroger le document comme un artefact susceptible de porter et de diffuser de l'information. La notion du souvenir qui constitue le cœur névralgique du concept de monument peut être appréhendée simplement comme quelque chose dont on se remémore, c'est-à-dire ce qu'on a en mémoire et qu'on désire évoquer, rappeler en faisant revenir à l'esprit cette chose. La raison d'être du monument réside comme le pense Aloïs Riegl (1984) dans la volonté exprimée par ses bâtisseurs de conserver de manière pérenne le souvenir d'une action dans la conscience des générations futures.

Le souvenir suppose l'existence d'une réalité antérieure qu'on fait resurgir au présent. Il s'agit de la représentation d'une présence absente, ce que Platon théorise (en *Théétète*) par le concept de « *eikon* » qui table sur la représentation présente d'une chose absente. Le souvenir se présente ainsi comme la manifestation de ce qu'on a oublié. Ce qui sous entend que le concept de souvenir est intimement lié à celui de l'oubli à celui de la mémoire, puisque se souvenir demande un effort de mémoire. Un effort que la mémoire mobilise pour construire une image, une représentation de la chose dont on se souvient. Le souvenir est une reconstruction faite à partir des fragments épars, des réminiscences fragiles. « *Un souvenir* », comme le dit Marcel Proust (1946 : 47) « *c'est d'abord une histoire qu'on se raconte* ». Le souvenir est quelque chose de formater, de fabriquer qui rassure et tranquillise, puisqu'il rappelle le passé, en le modelant avec les schèmes du présent. Le souvenir a pour finalité première de lutter contre l'oubli. L'oubli va constituer la trame de fond du souvenir, car il faudrait surtout ne pas oublier de se souvenir. C'est ce qu'on nomme le devoir

Des archives endormies au Cameroun

de mémoire. Un devoir qui est une obligation morale de se souvenir d'un événement historique afin qu'un événement de ce type ne se reproduise plus. Le devoir de mémoire consiste essentiellement à ne jamais oublier.

Les monuments permettent à une communauté de se souvenir, c'est-à-dire de se mettre à l'abri de l'oubli, de se garder de l'amnésie collective et de défier le temps. C'est en cela que le monument apparaît comme un véritable lieu de mémoire au sens de Pierre Nora (1984), c'est-à-dire un lieu physique, d'une matérialité palpable à laquelle on a adjoint un événement qui s'y incarne. La question qui en dérive et se pose avec acuité est celle de savoir quels processus sociaux mis en scène pour que le monument demeure un lieu de mémoire, c'est-à-dire qu'il ne sombre pas dans l'oubli ?

11.2 Le monument : un lieu de mémoire

Le concept de « lieu de mémoire » est relativement récent. Il nous vient en effet années 1980 avec la publication de l'ouvrage en 3 tomes sur les lieux de mémoire sous la direction de Pierre Nora. Selon Nora : « *Les lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore. (...) Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité. (...) Un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit* » (1984 : p. XVII). En d'autres termes, le lieu de mémoire est autant une réalité d'ordre matériel qu'idéal, qui fait sens et dont une communauté a érigé en symbole. C'est la raison pour laquelle Pierre Nora précise que : « *un objet devient lieu de mémoire quand il échappe à l'oubli, par exemple avec l'apposition de plaques*

Des archives endormies au Cameroun

commémoratives, et quand une collectivité le réinvestit de son affect et de ses émotions » (1984 : p. XXI). Ce qui sous entend que le monument, en tant que lieu de mémoire, ne joue pleinement sa fonction mémorielle que s'il fait l'objet de célébrations itératives par la communauté dans laquelle il est installé.

Cependant, il faudrait préciser que le monument ne peut être considéré *a priori* comme lieu de mémoire. Il ne le devient que par un processus d'appropriation, c'est-à-dire par l'intégration du monument dans le vécu quotidien d'une communauté. Selon Pierre Rabardel: «...*l'appropriation est un processus par lequel le sujet reconstruit pour lui-même les schèmes d'utilisation d'un artefact au cours d'une activité significative pour lui* » (1995 : 16). En d'autres termes, l'appropriation d'un artefact est envisagée comme une adoption, une assimilation ou alors une accommodation de cet artefact par un sujet ou par un groupe. L'acte d'appropriation consiste au fond à tisser des passerelles par rapport à sa propre histoire. Une communauté ne va s'approprier facilement que des monuments qui lui parlent.

On constate ainsi que la question de l'appropriation des monuments touche profondément celle l'identité individuelle ou collective. L'appropriation perçue comme une insertion d'un outil qui a du sens pour une communauté dans son vécu ordinaire, met en jeu l'identité personnelle et de l'identité sociale des individus. C'est ce qui fait dire à Josiane Jouët que : « *l'appropriation est liée à une affirmation d'identité, elle s'inscrit dans une culture donnée, elle mobilise des savoir-faire, des savoir-être préexistants. (...) On ne s'approprie que ce dans quoi on peut finalement se reconnaître* » (2000 :488). Les communautés vont facilement s'approprier les monuments dont elles s'identifient et avec lesquels elles ont tissé une certaine relation. L'appropriation exige ainsi un long moment d'adaptation, car il s'agit d'un phénomène qui n'est pas donné d'avance. Il n'est pas non plus immédiat, car il

Des archives endormies au Cameroun

s'inscrit dans une histoire sociale qui est riche d'enseignements. L'appropriation des monuments est un processus où l'utilisateur reconstruit ses usages selon ses propres intérêts, et développe ses propres modes de commémoration, de célébration du monument.

On peut dire que le monument constitue un véritable lieu de mémoire qui n'émerge que dans une intermédiation entre le monument et la communauté. Cependant, il faut souligner que cette intermédiation ne peut être effective que si ces monuments parlent suffisamment aux populations. Or, plusieurs lieux de mémoire en Afrique sont devenus des sortes de mémoires mortes, parce que ces lieux ne parlent plus aux populations ou alors parce que les populations ne les font plus parler convenablement. Et pourtant, le monument constitue une véritable source d'informations porteuse de connaissances et de savoirs partagés dans une communauté donnée.

I.2 Le monument : un autre document

Nous appréhendons le monument comme un bloc de mémoires érigé pour préserver et transmettre des événements. Ce bloc de mémoire s'accompagne d'une part, d'une énorme production et accumulation de documents physiques et numériques qui transforme le monument à une sorte d'objet hybride, une nouvelle figure de monument que Patrick Fraysse et Gérard Régimbeau (2006) appellent les « documents monumentaires ». D'autre part, ce bloc de mémoire peut être vu comme un véritable document qui vit et survit au-delà même de sa temporalité.

Des archives endormies au Cameroun

I.2.1 Le monument : un document tout simplement...

Le monument, comme toute chose pouvant faire l'objet d'une étude peut être considéré comme un document à part entière. Cette thèse a été développée par Suzanne Briet (1951) et largement reprise dans la littérature des sciences de l'information par plusieurs chercheurs. En effet, Pierre Toubert dans un mélange dédié à Jacques Le Goff posait déjà comme axiome : « *tout est document...* » (1999 : 303). Ce qui sous-entend que tout objet peut faire office de document du moment où cet objet « parle » à celui qui l'interroge, c'est-à-dire lui transmet un certain nombre d'informations. Le monument, de par sa force, de témoignage peut servir à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine d'une communauté. Il peut ainsi être regardé comme un document puisqu'il répond parfaitement aux trois principales dimensions du document théorisées par Roger Pedauque et ses collègues au CNRS (2003), à savoir la forme, le signe et le medium.

La forme du document fait référence aux caractéristiques physiques du document, c'est-à-dire ce qui matérialise, rend visible et lisible le document, à l'instar du support. Alors que le signe va incarner les caractéristiques intellectuelles du document, c'est-à-dire le contenu, l'information inscrite sur le document. En ce qui concerne le medium, il va mettre en scène les caractéristiques sociales du document qui pose ce dernier comme un objet social porté par une communauté qui l'utilise. Le document est vu comme un outil de transmission, de diffusion des informations, un dispositif de médiation des savoirs, c'est-à-dire un dispositif de communication. Ce dispositif comme le pense Pedauque (2003), s'accompagne toujours d'un contrat de lecture.

Le contrat de lecture est entendu comme un protocole implicite de communication, passé entre le producteur du document et ses lecteurs potentiels. Il est

Des archives endormies au Cameroun

traduit par la lisibilité dans le cas la première dimension du document à savoir la forme. Le document est vu comme un objet de communication lisible, perceptible régi par des règles de mise en forme plus ou moins explicites. Le contrat de lecture est ensuite traduit par l'intelligibilité dans le cadre de la deuxième dimension du document à savoir le signe. En effet, un document n'a de sens que s'il peut être compris, interprété, assimilé par un lecteur. Le contrat de lecture est enfin traduit dans le cas la troisième dimension du document à savoir le médium par la sociabilité, c'est-à-dire une appropriation par laquelle le lecteur, en prenant connaissance d'un document marque sa participation, son intégration dans une société humaine. Le document est compris comme le vecteur d'un message entre des personnes.

Si l'on se réfère à ces thèses du Pedauque nous pouvons affirmer que le monument est un véritable document doté des trois dimensions du document cités ci-dessus à savoir la forme, le signe et le médium. En effet, sur le plan de la forme, le monument est un bloc de matière, un réceptacle qui fixe une mémoire plus ou moins explicite. Le monument est une matérialité qui fait sens. Ce sens est manifesté dans la seconde dimension du document qui est le signe, le contenu, ou l'information. En effet, la plupart des monuments portent des signes, des signalétiques qui peuvent être de l'ordre de texte, de l'image, du symbole, et même de l'indice. Il s'agit d'un ensemble de données dont l'appropriation par un processus de création de sens qui va constituer une information. Les données contenues sur un monument ne constituent ainsi des informations qu'en fonction du jugement de la personne qui les décrypte. L'accent n'est plus placé sur les données mais sur le sens qui s'en dégage. L'information inscrite sur un monument est une donnée rendue intelligible.

Sur le plan social, le monument porte une dimension de médium au sens où il est érigé pour perpétuer le souvenir, la mémoire d'une communauté donnée. Le

Des archives endormies au Cameroun

monument est porteur de normes sociales et organisationnelles de cette communauté, ce qui le positionne autant comme un support d'action que comme une mémoire de relations. Il s'agit des lieux de mémoire nés de la volonté manifeste de ses bâtisseurs de cristalliser un événement qui fait sens pour la communauté (Riegl : 2003). C'est le cas du monument de la Réunification du Cameroun qui fut une commande du gouvernement camerounais pour marquer le souvenir de la réunification des deux Cameroun (Cameroun Oriental et Cameroun Occidental).

Cependant l'on rencontre des lieux de mémoire non intentionnels, ce que Marc Guillaume appelle des « monuments involontaires », c'est-à-dire des lieux qui n'étaient pas destinés à « faire monument » (1999 : 223), mais qui le deviennent par un processus de patrimonialisation au sens de Jean Davalon (2006). Le monument relève au fond d'une appropriation sociale et non une décision politique (l'œuvre ne naît pas monument, il le devient). Les « monuments involontaires » peuvent être des éléments naturels prélevés à la nature et possédant une valeur sociale et singulière du fait de leurs raretés, de leurs qualités plastiques ou de leurs significations culturelles. C'est ce que l'Unesco appelle les « monuments naturels » qu'il appréhende de la manière suivante : *« les monuments naturels sont constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique »* On peut dire que le monument est effectivement un document, mais un document qui devrait être commémoré de manière itérative afin que ne s'altère point sa fonction de message. Si ce cas advenait ce serait au document de rétablir et faire revivre la fonction documentaire du monument à partir d'un processus de documentarisation ou de redocumentarisation.

Des archives endormies au Cameroun

I.2.2 Le monument : De la, documentarisation à la redocumentarisation...

Le monument comme tout objet d'enregistrement de la mémoire s'accompagne toujours d'un processus de documentarisation¹, c'est-à-dire de la production d'une documentation liée à l'activité, à l'histoire et à la vie de cet objet patrimonial. La documentarisation va mettre en œuvre un ensemble de processus documentaire qui vont de la création documentaire à sa diffusion, en passant par son traitement (cataloguer, indexer, décrire, résumer, conserver). Ce processus va ainsi engendrer une diversité de documents (photos, cartes et plans, rapports, thèses et mémoires, plaquettes, banderoles, affiches, etc.). L'ensemble des données produites par la patrimonialisation du monument finit par se greffer sur le monument et constituer une partie du document. Les monuments deviennent ainsi des lieux de ressources, des sortes de stocks qui agrègent de l'information et des connaissances. Ainsi, chaque monument possède son centre de documentation, sa boutique sans oublier son service de marketing et relations publiques.

Cette transformation ou plutôt ce détournement du monument par la médiation documentaire a fait germer de nouvelles formes d'offres d'objets documentaires mis en scène par les institutions de gestion patrimoniale qui les proposent à leur public. Parfois, il arrive que les objets documentaires (livres catalogues brochures dépliant) soient tellement liés au monument qu'il devient difficile d'envisager une visite du monument sans se munir de la documentation correspondante. Monuments et documents deviennent inséparables. Cependant, ces institutions ne se bornent plus seulement à proposer au public des documents classiques imprimés ou multimédia qui représentent ou complètent le monument originel que le visiteur parcourt. Elles offrent aussi des documents numériques en 3D qui simulent la réalité du monument au

¹ Terme mobilisé par le Collectif Peudauque pour désigner l'accélération de la production documentaire survenue lors des différentes révolutions industrielles voir Peudauque, 2003.

Des archives endormies au Cameroun

point de créer une nouvelle réalité virtuelle avec une granularité plus riche, une nouvelle documentarisation dite redocumentarisation.

La redocumentarisation (Salaün : 2006) renvoie à un nouvelle documentarisation induite par l'arrivée du numérique. Cette documentarisation seconde consiste à fournir au document numérique toutes les métadonnées indispensables qui permettront non seulement de le reconstruire, mais surtout de pouvoir rétablir toute la traçabilité de son cycle. Redocumentariser va consister, dans le cadre d'un lieu de mémoire, d'enrichir ce lieu avec des contenus numériques de nature textuelle, iconographique, et sonore. Ce qui confère à ce lieu de mémoire une dimension d'hypermédia qui va complètement changer l'interaction avec les visiteurs. En effet, les visiteurs seront désormais assistés d'une palette d'outils techniques (tablette tactile, écran d'ordinateur ou téléphone portable) qui reconstruit la réalité virtuelle en 3D dite augmentée que Jessica Fèvres de Bideran appelle le « monument augmenté » (2015). Il s'agit d'une sorte d'hybridation du monument qui combine le monde réel (le monument brut) et des documents numériques en temps réel. Ce « monument augmenté » offre ainsi au visiteur la possibilité grâce à un environnement en 3D d'interagir en temps réel. L'utilisateur se voit immergé et transporté dans une réalité qui a existé et qui est maintenant reconstruite par des données documentaires. C'est l'exemple du projet de réalité augmentée de Jessica Fèvres et Bruno Plantier (2010) sur la visite Château de Vincennes à l'époque du roi Charles V à la fin du XIVe siècle. On peut donc dire que le monument qu'il soit augmenté ou non est un véritable objet documentaire qui a la capacité de porter et transmettre de l'information.

II Etudes sur les monuments camerounais

L'étude porte sur une enquête sur l'appropriation des monuments du Cameroun par la communauté nationale. Elle a été réalisée avec le concours de la Direction du Patrimoine Culturel du Ministère des Arts et de la Culture. Cette enquête s'est déroulée du 11/01/17 au 02/01/18. L'objectif principal poursuivi était la compréhension du processus d'appropriation autour de ces édifices en nous s'appesantissant particulièrement sur les logiques de non commémoration que vivent les monuments du Cameroun. Nous défendons l'idée selon laquelle le monument est un document au même titre que les autres documents. Or, la non commémoration altère la dimension documentaire du monument et le transforme en une sorte de mémoire morte que nous nommons « archives endormies ». La question est de savoir qu'est ce que les populations font avec les monuments du Cameroun.

II. 1 Présentation de l'étude

Les monuments étudiés dans le cadre de ce travail ont été sélectionnés dans les 10 régions du Cameroun. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette étude ne retrace sûrement que quelques phénomènes marquants, en oubliant certains ; l'histoire est certainement incomplète. Mais la chronologie réalisée contient déjà un certain nombre d'éléments nous permettant de dégager des tendances structurantes du champ des sciences de l'information. Elle nous a permis de comprendre certaines logiques que nous identifions vaguement jusqu'à présent par manque d'un recul suffisant. La méthodologie adoptée dans cette étude s'est appuyée sur un questionnaire (Annexe 1) qui a été envoyé aux 10 Délégués régionaux du Ministère des Arts et de la Culture qui devaient à leur tour le dispatcher chez les Délégués départementaux. Sur 58 départements que compte le Cameroun, nous avons eu 48 réponses soit un taux de réponse très satisfaisant de 83%. Toutes les régions ont répondu au questionnaire.

II. 2 Résultats de l'étude

La présentation des résultats de l'enquête sur l'appropriation des monuments sera axée autour de deux principales préoccupations, à savoir la nature et le régime des monuments d'une part et l'animation des monuments d'autre part.

II.2.1 Nature et régime des monuments

Les monuments rencontrés au Cameroun peuvent être répartis en deux grandes catégories : la première concerne les monuments que nous nommons « monuments intentionnels » ou un « dispositif mémoriel intentionnel » selon l'expression de Françoise Choay (2010). Il s'agit des monuments érigés par la volonté des bâtisseurs afin de perpétuer un souvenir. L'initiative d'érection de ces monuments vient le plus souvent des pouvoirs publics (Etats, communes) ou ecclésiastiques (Eglises, ordre religieux). La seconde catégorie renvoie aux monuments que Marc Guillaume appelle des « monuments involontaires » (1999), c'est-à-dire des lieux de mémoire qui n'étaient pas destinés à « faire monument », mais qui le deviennent par un processus d'appropriation des populations de ces lieux. L'initiative d'ériger ces lieux en monuments relève bien plus des pratiques et d'une reconnaissance sociale des communautés que d'une décision politique et une reconnaissance scientifique.

Les résultats de notre enquête montrent que les « monuments intentionnels » ne représentent au Cameroun que 32% alors que les « monuments involontaires » représentent jusqu'à 68% des monuments recensés. Ce qui sous-entend que les autorités publiques ou privées érigent moins de monuments. 2/3 de monuments au Cameroun sont des « monuments involontaires », c'est-à-dire des objets ou des lieux qui sont devenus des monuments par un processus d'appropriation par les populations

Des archives endormies au Cameroun

riveraines. Parmi les « monuments intentionnels » recensés dans notre étude, on peut les classer selon 4 grands ensembles :

- les personnages historiques : 31%
- les symboles retraçant les événements ayant marqués la nation (réunification, indépendance, ...) : 14%
- les symboles exposant les idéaux de la nation (unité, liberté, paix, fierté...) : 17%
- les bâtisses (palais, lamidat, fortifications, édifices religieux, mausolées et cimetières...) : 37%.

Quant aux « monuments involontaires », ils sont les plus nombreux et se répartissent en 5 principaux types dont :

- Les Grottes : 26%
- Les monts : 20%
- Les forêts, bois et arbres sacrés : 20%
- Les chutes, d'eau, lacs et cascades : 22 %
- Jardins, parcs, et reverses naturelles : 12%

Les monuments recensés ne sont pas tous construits par l'Etat camerounais. 28% sont construits par les communautés ethniques, 32% par les confessions religieuses, 18% par les particuliers, 14.20% sont des sites hérités de la nature et 7% des sites hérités de la période coloniale. De même, tous ces monuments n'appartiennent pas tous à l'Etat du Cameroun. Sur l'ensemble des sites recensés, 16% appartiennent à l'Etat Cameroun et 14% aux communes, ce qui fait un total de 29% pour l'Etat et les communes. Les autres 71% des monuments appartiennent à d'autres propriétaires, à l'instar des confessions religieuses 26%, des communautés ethniques 27%, des particuliers 15% et des étrangers (anciennes puissances coloniales) 5 %.

A la question de savoir quel est le monument qui n'existe pas encore dans leur région et dont qu'ils rêvent de voir être érigés, les interviewés répondent :

- Monuments symbolisant la lutte contre le terrorisme 8%
- Monuments symbolisant la résistance contre les impérialismes 11
- Monuments symbolisant les personnages historiques 52%
- Monuments de la réunification 23%
- Monuments de la signature du traité germano-duala 5%

II.2.2 Animation des monuments

Tous les monuments n'ont pas la même importance pour une communauté. L'on rencontre des monuments plus remémorant que les autres. L'une des raisons qui explique cette réminiscence réside surtout dans le travail itératif de mémoire, voire de commémoration autour de ces monuments. La commémoration consiste en principe à rappeler avec solennité, faste, le souvenir de quelqu'un ou de quelque chose. Il s'agit ainsi de faire vivre la chose commémorée à travers un monument. Françoise Choay dira : « *le monument mobilise la mémoire par une médiation affective* » (2010 : 12). Le monument est principalement pour les personnes interrogées un lieu de mémoire porteur de signification. Plus des $\frac{3}{4}$ (76%) pensent que le monument porte ainsi une information qui permet d'instruire autrui. Cependant, parmi ces personnes, plus de la moitié 58% reconnaît que le message porté par les monuments est de plus en plus indécible.

A la question de savoir si tous les monuments de leur région sont ouverts au public, 39% des répondants à l'enquête affirment oui et 62% non. Lorsqu'on leur demande pourquoi ces monuments ne sont pas accessibles au public, la quasi-totalité des répondants 81% disent que ces monuments sont des sites secrets réservés aux initiés, alors que 10% pensent que c'est parce que ces sites ne sont pas aménagés pour accueillir le public. Par contre, 8% des interrogés déclarent que certains sites restent inexploitablement parce qu'ils sont des lieux privés. En ce qui concerne les dispositifs d'accueil organisés pour recevoir le public, seulement 28% de sites sont dotés de structures d'accueil du public alors que jusqu'à 72% de sites n'en disposent pas.

En ce qui concerne les animations autour des monuments, 53% de personnes interrogées déclarent qu'il en n'existe pas contre 47% qui déclarent qu'il existe

Des archives endormies au Cameroun

d'animations autour des monuments. Lorsqu'on leur pose la question de savoir pour quelles occasions les animations sont organisées autour des monuments de leurs régions les réponses sont les suivantes :

- Fêtes nationales en rapport avec le monument : 17%
- Fêtes nationales sans réel rapport avec le monument : 11%
- Commémoration en rapport avec le monument : 50%
- Commémoration sans réel rapport avec le monument : 22%

Lorsqu'on demande aux personnes interrogées qui organise les animations, ils répondent :

- Etat : 17%
- Communautés ethniques : 28%
- Confessions religieuses : 28%
- Particuliers : 39%

A la question de savoir quels sont les monuments les plus utilisés pour des animations, les réponses sont variées. Cependant celles qui sont les plus récurrentes sont :

- Grottes : 20%
- Monts : 7%
- Forêts Bois et arbres sacrés : 13%
- Mausolée de personnages historiques : 33%
- Symboles retraçant les événements ayant marqués la nation (réunification, indépendance, ...) : 27%

A la question de savoir si les événements commémorés autour de ces monuments ont-ils toujours un rapport avec le monument concerné les interviewés répondent :
Oui : 36%, Non : 50%, Ne se prononcent pas : 14%.

Lorsque l'on demande aux interviewés s'il existe dans leur régions des stratégies mises en place pour faire vivre ces monuments, les réponses sont : Oui : 65%, Non : 35%

Selon les personnes interrogées, les principales stratégies qui peuvent pour faire vivre les monuments concernent d'une part le développement des infrastructures

Des archives endormies au Cameroun

(hébergement, voies d'accès aux sites) permettant un meilleur accueil des usagers des monuments. D'autre part, l'élaboration des outils de communication permettant de mieux connaître les sites historiques, mais aussi de pouvoir sensibiliser les populations à s'intéresser aux questions mémorielles, car pour qu'une mémoire vive, il faut des gens pour l'entretenir.

II. 3 Analyse des résultats de l'étude

Le monument est communément vu de l'ordre du symbolique, car sa signification passe le plus souvent par l'arbitraire d'une convention qui s'appuie sur un substrat social déterminé. Par exemple, il n'y a aucune ressemblance entre l'obélisque de la Place de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la notion d'indépendance. Mais cet obélisque propose une interprétation simple et métaphorique de cet événement important pour l'histoire de la nation. Ainsi, en ce qui concerne l'analyse des résultats de cette enquête sur l'appropriation des monuments du Cameroun, nous n'allons nous intéresser au monument non plus simplement comme un symbole, mais surtout comme une trace, c'est-à-dire un artefact de l'enregistrement de la pensée, une empreinte de ce qui a été fait, une marque de la mémoire voire comme un document d'archives. Les monuments camerounais sont ainsi des traces d'une granularité si riche, mais des traces étrangement muettes qui ne demandent qu'à être entretenues.

II.3.1 Les monuments camerounais : des traces d'une granularité si riche !

Les monuments camerounais constituent de véritables banques de données d'une richesse informationnelle parfois insoupçonnée. Si nous prenons le cas des « monuments intentionnels », c'est-à-dire ceux qui sont érigés pour transmettre une information par l'intention de son auteur, on peut d'abord remarquer leur diversité

Des archives endormies au Cameroun

[personnages historiques, symboles retraçant les événements ayant marqués la nation (réunification, indépendance, ...), les symboles exposant les idéaux de la nation (unité, liberté, paix, fierté...), les bâtisses (palais, lamidat, fortifications, édifices religieux, mausolées et cimetières...)]. Une diversité de formes (stèle, obélisque, bustes, statues, animaux) qui offre autant d'entrées de lecture que peut le proposer n'importe quel document. On peut ensuite distinguer la variété de signes que porte le monument (écrits, épigraphes, épitaphes, légendes, images, emblèmes, allégories), mais aussi la pluralité des modes d'inscriptions, de ces signes sur les monuments (gravure, sculpture, dessin, fresque, peinture), et enfin l'abondance des sujets traités (portrait, scène militaire, scène religieuse, scène de genre, abstrait, allégorie). Le monument est vu comme un objet signifiant puisque tout objet est potentiellement un signe. C'est pour cela que nous les considérons comme des documents à part entière, car monuments et documents sont deux régimes mémoriels dont la fonction principale consiste à porter ce qui a été fait et ce qui a été.

Les monuments camerounais peuvent être considérés comme des documents qui retracent des témoignages importants pour la vie du Cameroun. Il s'agit d'une forme de discours dont la signature le rattache à un auteur. Un auteur qui intentionnellement érige un monument pour transmettre une information (« monuments intentionnels »). Il s'agit aussi de pratiques et d'une reconnaissance sociale qui par un processus d'appropriation, un objet peut devenir monument (« monuments involontaires »). Le monument a la capacité à conserver durablement une information, et aussi à tracer fidèlement un événement (Ricoeur, 2000). Il s'avère le réceptacle d'une information qui a du sens pour autrui.

Notre étude révèle ainsi que le monument camerounais est essentiellement appréhendé pour les personnes interrogées comme un lieu de mémoire porteur de

Des archives endormies au Cameroun

signification. En effet, 76% de personnes déclarent que ces monuments portent une information qui permet d'instruire autrui. Autrui qui au final va construire la signification, car seul l'homme en situation crée le sens. Et le sens est obligatoirement lié au contexte, celui de la réception. De toutes les manières c'est toujours le récepteur du message qui fait le document ou le monument comme le percevait déjà Jean Meyriat (1981). Cependant, nous pensons que le statut de monument n'est pas acquis pour l'éternité. Il peut se noyer dans l'oubli collectif, en perdant sa dimension sémantique, parce que le travail de mémoire n'est plus assuré. Le monument devient une sorte de trace muette qui ne parle plus aux populations.

II.3.2 Les monuments camerounais : des traces étrangement muettes !

La plupart des monuments camerounais sont en train de perdre leur statut de monument à cause d'un déficit grave du travail de mémoire qui devait être normalement fait autour de ces monuments. En effet, plus de la moitié des personnes interrogées dans l'étude (58%) reconnaît que le message porté par les monuments est de plus en plus indécipherable. Ce message est de moins en moins perceptible pour deux principales raisons. La première raison est l'inaccessibilité des monuments. En effet, 61% des monuments ne sont pas ouverts au public. Ces monuments restent fermés au public parce que la plupart sont considérés pour la quasi-totalité des répondants (81%) comme « sites secrets réservés aux initiés ». Ceci s'explique du fait que comme le Cameroun possède un nombre important de monuments involontaires qui sont constitués principalement de forêts, bois et arbres sacrés, de grottes et monts, l'accès à ces monuments est pour la majorité des cas interdit au grand public.

Quant à la seconde raison, elle est relative à l'inexploitation de ces lieux de mémoire. La majorité des personnes interrogées (53%) déclare qu'il n'existe pas d'animations autour des monuments et lorsqu'il en existe, jusqu'à 22% des personnes

Des archives endormies au Cameroun

pensent que la plupart des commémorations réalisés sur ces sites n'ont aucun rapport avec le monument concerné. On peut dire que l'inaccessibilité et l'inexploitation de ces lieux de mémoire constituent les freins essentiels à leur connaissance et à leur appropriation. Ces deux éléments altèrent profondément la fonction mémorielle du monument qui se transforme en des sortes de traces étrangement muettes qui se sont plus capable de parler aux populations. Ils deviennent inéluctablement ce que nous appelons des « archives endormies ». Cependant, il faut noter que les « archives endormies » peuvent se être réveillées de la conscience collective si et seulement si l'on se les approprie, les relégitime, les (ré)utilise grâce à un travail de mémoire entretenu.

II.3.3 Les monuments camerounais : des traces à entretenir !

Les monuments comme toutes sortes traces, n'ont de sens que si les populations se les approprient, en les faisant vivre pour que le devoir de mémoire s'accomplisse. Les monuments ne sont érigés que pour perpétuer un souvenir afin de se garder de l'amnésie et de défier le temps. Il est important que la préservation et la valorisation des monuments s'accompagnent toujours d'un travail itératif de mémoire. En tant que traces vivantes et pérennes de la mémoire collectives, les monuments ne doivent être pensés que sur la trame d'une tradition de commémoration itérative.

Sur le plan étymologique, le terme commémoration a une origine religieuse et vient du latin *commemoratio* qui désigne l'évocation des défunts, plus exactement des saints dont on invoque la mémoire dans des circonstances précises aux fins de « faire mémoire », c'est-à-dire de se rappeler. C'est aussi le sens que lui donne au Le Robert qui définit la commémoration comme : « *le fait de rappeler avec solennité le souvenir de quelqu'un, de quelque chose* ». Nous pensons que la commémoration est

Des archives endormies au Cameroun

fondamentalement un construit social, c'est-à-dire, qu'elle est alimentée par la contribution de diverses entités sociales et se déployer en fonction des normes que se donne un groupe social. Il s'agit au fond d'une stratégie consciente et organisée dont le but est de faire remonter la mémoire, remémorer un souvenir en rejouant une scène passée. C'est ce qui fait dire à Pascal Ory : « *Commémorer c'est d'abord mettre en scène, emprunter aux normes de la sacralité religieuse ou héroïque les modèles d'une théâtralisation profane* » (1984 : 466). La commémoration est vue comme une activité de mémoire organisée qui contribue à forger une identité collective. Il s'agit d'une volonté, d'un choix d'honorer collectivement un événement ou la mémoire important pour la collectivité.

La commémoration est indispensable à la vie des monuments. Cependant les monuments camerounais ne sont pas assez célébrés, ce qui altère leur pouvoir mémoriel. Afin de pouvoir les réveiller de leur léthargie, il est indispensable de multiplier les commémorations autour de ces monuments. Toutefois, il faut se garder de tomber dans un « abus monumental » (Debray : 1999) ou une « boulimie commémorative » (Nora : 1984). S'agissant des monuments intentionnels qui pour la plupart sont gérés par l'Etat, les collectivités et les confessions religieuses, il faudrait créer d'autres occasions de commémoration, en faisant participer les populations afin qu'elles puissent créer un lien avec ces monuments. Il faudrait surtout profiter de la commémoration pour documenter davantage les monuments à travers des conférences, publications et d'expositions voire même des débats dans les médias. Autant l'Eglise le fait très bien pour ses monuments, alors que l'Etat et les collectivités territoriales sont encore à la traîne. Quant aux monuments involontaires qui sont entretenus par de multiples nouveaux acteurs du patrimoine autres que l'Etat, les collectivités territoriales, et les églises, il y a lieu d'une part que l'Etat s'emploie à

Des archives endormies au Cameroun

patrimonialiser les mémoires communautaires, les mémoires particulières ; et d'autre part que les communautés elles mêmes fassent l'effort nécessaire leur permettant de mieux partager avec l'ensemble de la communauté nationale les richesses de leur terroir.

Conclusion

A recentrer sur la question de savoir si le monument est un document comme tous les autres, nous avons montré au fil de cette étude que le document et le monument étaient des outils mnémoniques qui sont non seulement des témoignages d'une culture, mais aussi de véritables greniers pour l'histoire. Les monuments conservent une forte assise documentaire qui le ancre fondamentalement dans une sorte d'artefact cognitif de diffuseur d'informations de connaissance, de savoir voire de mémoire. Ce socle mémoriel a infiniment besoin de la commémoration pour entretenir le devoir de mémoire. On peut dire que la commémoration permet de faire vivre durablement la trace monumentale à condition de verser dans un abus mémoriel. Le monument peut être considéré comme un document à part entière. Cependant, la réciproque peut être aussi valable puisque Jacques Le Goff dans un ouvrage intitulé Histoire et mémoire écrivait : « *...tout document est un monument qu'il faut savoir dé-structurer, démonter* » (1988 : 304). Ce sous-entend que la dimension matérielle du document (exemple du livre) réifie le contenu du document en un objet formel érigé pour pérenniser la mémoire. De même, Michel Foucault dans l'Archéologie du savoir pense que : « *l'histoire dans sa forme traditionnelle entreprenait de mémoriser les documents du passé de les transformer en document et de faire parler ces traces. De nos jours l'histoire c'est ce qui transforme les documents en monument et ce à partir*

Des archives endormies au Cameroun

d'une matérialité documentaire qui comprend livres, textes, récits, registre, actes, édifice, institutions, objets, costumes... » (1999 : 280).

Bibliographie

- Briet Suzanne. 1951. *Qu'est ce que la documentation ?* Paris : Editions documentaires industrielles et Techniques.
- Chabin, Marie Anne. 2008. « E-record management et diplomatie numérique » in *Document Numérique et société*. 2^{éd} du 17-18 Novembre 2008 Paris. 27-45
- Choay, Françoise. *Le patrimoine en question : anthologie pour un combat*. Paris Seuil, 2010.
- Davallon, Jean. 2006. *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès, (Science Publications).
- Delmas, Bruno. 1996 « Manifeste de la diplomatie contemporaine : des documents institutionnels à l'information organisée » *Gazette des Archives* 172 : 49-70.
- Duranti, Luciana « Pour une diplomatie des documents électroniques » *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 161 : 603-623.
- Escarpit, Robert. *Théorie de l'information et pratique politique*. Paris : Seuil, 1981.
- Fèvres de Bideran, Jessica. 2015. Modalités de circulation et d'appropriation du patrimoine à travers les ressources numériques : le cas des « monuments augmentés » in *La recherche de "Com'en Histoire", Publications des membres « Document, Médiation, Monument*, 109-117
- Fèvres, Jessica et Plantier, Bruno. 2010. « Une expérience de réalité augmentée au château de Vincennes : le cabinet de travail de Charles V ». in Robert Vergnieux, & Caroline Delevoie (éd.), *Actes du colloque Virtual Retrospect 2009, Archéovision 4*, Bordeaux : Ausonius, 123-127.
- Fondin, Hubert. 1995 « L'information documentaire : théorie et pratiques. » in *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, (eds.) Denis Benoit. Paris : Edition d'Organisation 281-325.
- Foucault, Michel. 1999. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Fraysse, Patrick et Régimbeau, Gérard. 2006. « Le patrimoine architectural entre monuments phares et documents monumentaires », dans *La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures, Actes du colloque, 12 au 15 mars 2006 à Alexandrie*, Bibliothèque d'Alexandrie 384-399
- Jouet Josiane. 2000 « Retour critique sur la sociologie des usages » *Réseau*, 100, 487-521
- Gagnon-Arguin, Louise 1998. *Typologie des documents des organisations : de la création à la conservation*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Guillaume, Marc 1999. « Du stéréotype comme art », *Les cahiers de médiologie* 1 (7) : 221-27.
- Juhé-Beaulaton, Dominique. 2010. *Forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques (Burkina Faso, Togo, Bénin)*. Paris : Karthala.
- Le Goff, Jacques. 1988. *Histoire et Mémoire*. Paris Gallimard.
- Mahamat, Abba Ousman. 2018. *Les monuments historiques « oubliés » du Département du Logone et Chari dans la Région de l'Extrême-nord (Cameroun)*. Vestiges 4, 14-31.
- Marcel Proust. 1946. *À la recherche du temps perdu*. Paris Gallimard.

Des archives endormies au Cameroun

- Merzeau Louise. 1999. Monument et document : lequel conditionne l'autre et faut-il les dissocier ? In Regis Debray (ed.). *L'abus monumental* Paris Fayart. 89-96
- Merzeau, Louise. 1999. Du monument au document. *Cahiers de médiologie*, 47-57.
- Meyriat, Jean. 1981. Document, documentation, documentologie in Schémas et schématisation, Vol 14. 2ème trimestre, 51-63
- Miège, Bernard. 2013. *La pensée communicationnelle*. Grenoble : PUG
- Nora, Pierre. (ed.). 1984. *Les lieux de mémoire I «la République »*. Paris : Gallimard,
- Nora, Pierre. 1984. Entre mémoire et histoire. In Nora, Pierre (dir.). *Les lieux de mémoire I «la République »*. Paris : Gallimard, 23-43.
- Ory, Pascal. 1984. « le centenaire de la Révolution Française » in les Lieux de Mémoires, Pierre Nora (dir). Paris : Gallimard. 466-488
- Pedauque, Roger T. « Document : forme signe medium, les reformulations du numériques » In STIC-CNRS, 2003. Online: https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511 Consulté le 03 juillet 2018.
- Rabardel, P. 1995. *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*. Paris : A. Colin.
- Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Le Seuil.
- Riegl, Aloïs. 1984. *Le Culte moderne des monuments*. Paris : Le Seuil.
- Salaün, Jean Michel. 2006. La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information. *Etudes de communication* 30 : 13-23.
- Toubert ; Pierre. 1999. « Tout est document » in Jacques Revel et Jean Claude Schmitt (eds.) *L'Ogre historien : autour de Jacques Le Goff*. Paris : Gallimard. 85-105

[This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License \(CC BY 4.0 <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>\) that allows others to share the work with an acknowledgement of the work's authorship and initial publication in this journal.](#)



[Ce\(tte\) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.](#)

Les monuments du Cameroun : des « archives endormies »...

Dr. Narcisse EKONGOLO MAKAKE,

ANNEXE n°1

ENQUETE SUR L'APPROPRIATION DES MONUMENT DU CAMEROUN

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'une recherche menée au sein du Centre de recherche *Yaounde Mediation & Information Studies* (YMIS) de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (Université de Yaoundé 2-SOA). Une synthèse des résultats sera disponible pour ceux ayant répondu et qui en feront la demande.

I. NATURE ET REGIME DES MONUMENTS

1) Quels sont les monuments que l'on trouve dans votre région :

.....
.....
.....

2) Existe-t-il dans votre région des éléments naturels, des sites naturels et culturels (que nous nommons « *monuments naturels* ») comme des monts, grottes, cavités rocheuses, chutes et cascades, « forêts sacrés » qui font office de monuments ?

- OUI
- NON
- Autres ; précisez :

3) Si OUI, Citez-les et présentez-les brièvement

.....
.....
.....
.....

4) Tous les monuments et monuments naturels de votre région appartiennent-ils à l'Etat camerounais ?

- OUI
- NON
- Autres ; précisez :

5) Si NON, quels sont les autres propriétaires

- Associations
- Eglises
- Particulier
- Autres ; précisez :

6) Tous les monuments et monuments naturels de votre région ont-ils été construits par le Cameroun (Communes, Etat)

- OUI
- NON

Des archives endormies au Cameroun

Autres ; précisez :

7) Si NON, quels sont les autres constructeurs

Associations

Eglises

Particulier

Autres ; précisez :

8) Y-a-t-il un monument qui n'existe pas encore et vous rêvez voir être érigé dans votre région ou dans une autre région du pays ?

OUI

NON

Si OUI lequel ? Dans quelle ville ? :

II. ANIMATION DES MONUMENTS

9) Tous les monuments de votre région sont-ils ouverts au public ?

OUI

NON

Autres ; précisez :

10) Si NON, Pour quelles raisons ces monuments sont fermés au public

.....
.....
.....

11) Si OUI, Existe-t-il un dispositif d'accueil organisé pour recevoir le public

.....
.....
.....

12) Existe-t-il des animations autour des monuments et monuments naturels de votre région ?

OUI

NON

Autres ; précisez :

13) Quelles sont les différents types d'animations organisées autour des monuments et monuments naturels de votre région ?

fêtes nationales en rapport avec le monument

fêtes nationales sans réel rapport avec le monument

Commémoration en rapport avec le monument

Commémoration sans réel rapport avec le monument

Autre ; précisez :

14) Ces animations sont le plus souvent organisées par

Etat

Associations

Eglises

Particulier

Autres ; précisez :

15) Quels sont les monuments ou les monuments naturels qui sont les plus utilisés pour des animations ? Précisez les raisons pour chacun des monuments.

.....
.....
.....

Des archives endormies au Cameroun

16) Combien de commémorations, d'animations ont été réalisées durant ces 5 dernières années ?

.....
.....

17) Les événements commémorés autours de ces monuments ont-ils toujours un rapport avec le monument ?

.....
.....

18) Existe-t-il des stratégies mises en place pour faire vivre ces monuments ou monuments naturels ?

OUI

NON

Si OUI Lesquelles ? :

III. PROFIL DU REpondANT

19) Nom de la Région et l'institution dans laquelle vous travaillez

:

20) Quelle est votre position actuelle dans cette institution dans laquelle vous ?

:

21) Combien d'années d'expérience accumulez-vous dans la position actuelle ?

22) Quelle est votre formation d'origine ?

23) Quel est votre niveau d'étude :

BTS

Licence/Maîtrise

Master

Doctorat

Ingénieur

Autre ; précisez :

Merci de renvoyer le questionnaire à Dr. Narcisse EKONGOLO MAKAKE
par mél à : narso_fr@yahoo.fr
ou par courrier postal à :
BP 6180 Yaoundé